

# TERMES DE RÉFÉRENCE

## Étude de faisabilité : Paquet intégré d'incitations et de services d'appui à la formalisation, ciblé aux différents catégories d'entreprises/unités économiques" au Cap Vert

### Contexte

Le mécanisme d'innovation des entreprises (**mie**) du BIT fait partie de la stratégie d'innovation de l'OIT, qui vise à développer les capacités institutionnelles de l'organisation et à créer une culture de l'innovation. L'idée derrière cette stratégie est de permettre un cadre organisationnel adéquat, qui crée un environnement facilitant la conception de politiques, produits et services innovants. Au sein de l'OIT, le **mie** du département des entreprises conçoit et introduit des services, des produits et des mécanismes de prestation nouveaux et innovants qui contribuent au mandat du département, à savoir la création d'emplois décents par le biais d'entreprises durables. Le **mie** a mis en place un comité technique pour examiner et évaluer une série de propositions d'innovation.

Dans ce contexte, l'équipe chargée de la formalisation des entreprises au sein de l'unité des PME a soumis une proposition au **mie** qui se concentre sur la transition des entreprises vers la formalité. La proposition pour soutenir les entreprises pour qu'elles se formalisent et deviennent plus durables, et définit une nouvelle approche pour le soutien intégré à la formalisation des entreprises qui peut être adaptée au contexte national. La proposition souligne la nécessité de combiner l'aide à l'enregistrement des entreprises avec des services de développement des entreprises et des incitations (telles que l'accès au financement, aux nouvelles opportunités de marché et à la sécurité sociale) afin de rendre la formalisation plus réalisable et plus attrayante pour les micro et petites entreprises. Elle souligne également la nécessité de disposer de plus d'informations sur les services de soutien à la formalisation et les incitations les plus efficaces. Après un premier tour d'examen et une présentation virtuelle devant le comité du **mie**, cette proposition a été sélectionnée par le département des entreprises. Ce dernier est maintenant au stade du lancement d'une étude de faisabilité pour en évaluer la viabilité et proposer les modalités de sa mise en œuvre.

Le gouvernement du Cap Vert, avec l'appui du BIT, a mis en œuvre le régime juridique spécial des micro et petites entreprises (REMPE), qui vise à faciliter la formalisation et développement des micro et petites entreprises. Le monotributo/monotax, qui fait partie de cette approche, inclut une composante fiscale et une composante de sécurité sociale. Ainsi, les entreprises qui se formalisent à travers ce régime seront couvertes par des services de sécurité sociale. Ces entreprises sont aussi éligibles pour accéder des services financiers à travers un ligne de crédit gouvernementale avec un taux d'intérêt réduit. De plus, en 2020, le gouvernement avec l'appui du BIT à mise en place un projet pilote dans le marché 'Sucupira' au Praia, qui est le marché informel le plus important du pays. Ce projet visait à aider et inciter des femmes entrepreneurs à formaliser leur entreprise pour renforcer leur résistance aux crises, comme l'inondation récente et la crise socio-économique lié au COVID-19. Cette approche est intéressante. Pourtant, il reste encore beaucoup à faire pour transférer un grand nombre d'entreprises informelles vers l'économie formelle.

Des expériences des autres pays montrent que :

- 1) L'économie informelle est très vaste et pas homogène. Elle inclut des vendeurs de rue, des petites entreprises avec quelques employées, des travailleurs à leur propre compte (dont un tailleur qui opère depuis son domicile ainsi qu'un comptable qui gagne bien sa vie mais qui n'a pas déclaré son activité). Il s'agit aussi des entreprises qui vendent de la nourriture dans des petits magasins, des fournisseurs de pièces automobiles, et des entrepreneurs informels qui fournissent des biens et des services aux entreprises formelles.
- 2) La formalisation des micro et petites entreprises est plus efficace si le processus de formalisation est achevé à travers un 'paquet intégré' des incitations et d'appui aux entreprises. Ces incitations peuvent se renforcer mutuellement. Elles peuvent également être adaptées à des segments ou catégories d'entreprises particuliers.
- 3) Une telle approche nécessite une bonne communication et coopération entre des agences gouvernementales et non-gouvernementales, pour offrir un ensemble intégré d'incitations et services de formalisation des entreprises, ciblé aux différents segments d'entreprises/unités économiques. Le BIT prévoit donc de contracter un consultant national pour mener l'étude de faisabilité au Cap Vert.

## 1. Objectifs et méthodologie de la mission

Cette étude a comme objectif d'identifier la faisabilité et les modalités pour lancer un "paquet intégré d'incitations et de services d'appui à la formalisation, ciblé aux différentes catégories d'entreprises/unités économiques" au Cap Vert.

Les objectifs spécifiques seront comme le suit :

- a) Tout d'abord, le consultant identifiera les segments d'entreprises/unités économiques qui pourraient être capables et désireux de se formaliser lorsqu'ils recevront des bonnes incitations et une assistance par le biais du soutien proposé à la formalisation des entreprises. Cela comprend une évaluation des secteurs dans lesquels les entrepreneurs informels (femmes/hommes et jeunes) sont particulièrement actifs, ainsi que les caractéristiques, les circonstances et les défis auxquels ces entrepreneurs sont confrontés pour formaliser et développer leur entreprise. **(4 jours de travail)**
- b) L'identification des incitations existantes pour la formalisation, leurs groupes cibles et conditions d'éligibilité **(3 jours)**, comme par exemple:
  - le Régime spécial pour les micro et petites entreprises (REMPE)
  - la couverture sécurité sociale
  - l'accès au ligne de crédit Fomento et la garantie 'ProGarante'
  - l'accès aux crédits bancaires
  - l'accès aux fonds financiers gouvernementales
  - l'appui de développement d'entreprises gouvernementales/incubateurs, etc.
  - l'accès aux marchés publics
  - l'accès aux services/appui d'amélioration/standardisation ou certification des produits
  - l'accès aux foires ou autres activités de promotion des produits

- c) Sur la base de ces infos, le consultant identifiera des potentiels ‘chemins de formalisation’<sup>1</sup> et des ‘catégories’ d’entreprises qui pourraient potentiellement se formaliser avec un appui et/ou renforcement des incitations liées. Dans ce contexte, le consultant proposera aussi des incitations potentielles et des services d’appui pour compléter et renforcer ces ‘chemins de formalisation’ par catégorie(s) d’entreprises. **(4 jours)**

On pourrait, par exemple, concevoir des chemins de formalisation à travers l’accès aux opportunités dans les marchés publics (pour des entreprises qui sont déjà assez bien établis), l’accès aux services financiers, l’accès aux fonds gouvernementales (par exemple pour certains groupes cibles comme des jeunes ou des femmes), et l’accès à l’appui de standardisation/amélioration des produits dans le secteur privé. D’autres opportunités ou chemins de formalisation seront également identifiés, y compris les catégories d’entreprises pertinents.

- d) Le consultant évaluera la faisabilité de la création ou renforcement de ces chemins de formalisation et identifiera les types d’entrepreneurs qui seraient appropriés et éligibles. Il/elle identifiera aussi des organisations/structures et partenaires pertinents pour réaliser ces chemins de formalisation. Il/elle proposera des informations sur les types de partenariats qui peuvent être forgés et les types de services/incitations qui peuvent être développés et mis à la disposition des entrepreneurs à travers ces partenariats. Le consultant identifiera des indications et/ou modalités appropriées sur la manière dont cette innovation peut être opérationnalisée dans le contexte national particulier du Cap Vert.

Pour faire cela, le consultant consultera également les parties prenantes locales pour évaluer leur intérêt et leur volonté d’être impliquées dans la conception et la mise en œuvre du paquet intégré d’incitations et de services de soutien.

- d2) En vue de renforcer le rôle des femmes, des opportunités spécifiques devraient être identifiées dans chaque secteur par le consultant. Cette analyse doit être complémentaire de la première. **(6 jours pour les étapes d et d2)).**

- e) Sur la base de ces informations, le consultant développera des recommandations pour rendre opérationnel le paquet intégré d’incitations et services de formalisation au Cap Vert, ainsi que les partenaires pertinents et leurs rôles respectifs.

- e2) De plus, les mesures efficaces doivent être analysées aux niveaux macro, méso et micro et aident d’atténuer les facteurs défavorables, tirer parti des forces actuelles et exploiter les opportunités existantes. **(3 jours pour les étapes e) et e2)).**

---

<sup>1</sup> Dans ce contexte, un chemin de formalisation démontre de manière pratique comment une entreprise/unité économique a réussi ou peut réussir à surmonter les obstacles pour la formalisation de l’entreprise. Le chemin peut être décrit du point de vue d’un domaine de formalisation particulier (par exemple, l’enregistrement de l’entreprise, la fiscalité, la déclaration de sécurité sociale, la conformité aux exigences sectorielles, etc.), sur la base du profil/catégorie de l’unité économique (profil de l’entrepreneur, type d’entreprise, secteur, etc.) ou d’une combinaison de ces éléments.

La méthodologie pour la collecte d'informations et l'évaluation des modalités d'opérationnalisation de la proposition de la facilité d'innovation doit être basée sur une variété d'activités de recherche. Par exemple, les activités peuvent inclure une recherche documentaire étendue et diversifiée, une étude de marché sur le terrain ou des entretiens individuels et des discussions de groupe avec une variété de parties prenantes qui seront (potentiellement) impliquées dans le processus de mise en œuvre.

## 2. Processus et livrables

Il est attendu du consultant qu'il accomplisse les tâches suivantes :

- Proposer et soumettre un plan de travail pour examen par le BIT ;
- Se familiariser avec l'approche intégrée pour la formalisation des entreprises du BIT (documents/outils à fournir par le BIT Genève) et analyser l'approche intégrée au Cap Vert sur la formalisation des entreprises (voir [https://www.ilo.org/empent/areas/ef/WCMS\\_827537/lang--en/index.htm](https://www.ilo.org/empent/areas/ef/WCMS_827537/lang--en/index.htm) - autres documents à fournir par BIT Cap Vert).
- Fournir un rapport initial pour cette étude sur la base de consultations avec le BIT, qui décrit l'approche de l'étude ainsi que les partenaires/acteurs/entrepreneurs potentiels et des parties à interviewer. Ce rapport inclura aussi un schéma provisoire du rapport final;
- Revoir de littérature et effectuer consultations avec des organisations/acteurs/ entrepreneurs prenantes ;
- Préparer un rapport préliminaire et un aperçu des « chemins de formalisation » et intégrer les suggestions et commentaires du BIT ;
- Présenter l'étude pendant un atelier de restitution et approbation, et prendre note des commentaires et requêtes pour de modifications ;
- Finaliser le rapport.

### Livable 1 :

- Plan de travail détaillé pour l'étude sur le paquet intégré d'incitations et de services d'appui à la formalisation, ciblé aux différents catégories d'entreprises/unités économiques" au Cap Vert.

### Livable 2 :

- Un aperçu préliminaire des « chemins de formalisation » existants et potentiels pour certains catégories d'entreprises/unités économiques. Cette segmentation prendra en compte des catégories des groupes cibles, par exemple en termes d'âge, de sexe et d'autres caractéristiques personnelles, de sous-secteur d'activité économique, de degré d'informalité, de localisation géographique, etcetera..

### Livable 3 :

- Première version du rapport sur des segments d'entrepreneurs informels, des incitations et services d'appui pour faciliter la formalisation des entreprises avec les conditions d'éligibilité liées. Une analyse dédiée aux opportunités de soutien aux femmes entrepreneurs dans chaque secteur devrait être incluse dans le rapport.

#### Livrable 4 :

- Versions finales du rapport et de l'aperçu des « chemins de formalisation », intégrant les commentaires fournis par le BIT et les participants de l'atelier de validation.

### **3. Durée de l'étude**

La durée effective estimée de l'étude est de 20 jours ouvrables (maximum 400 USD/jour), à réaliser à partir de 1 mai 2022 jusqu'au 30 juin.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le/a consultant/e travaillera et mènera certaines consultations à distance en utilisant les moyens technologiques à sa disposition. Les moyens virtuels de communication et de consultation seront privilégiés. Toutefois, lorsque cela sera possible et nécessaire, les rencontres et consultations en personne respecteront strictement les mesures de distanciation sanitaire et sociale mises en place.

### **4. Soumission de la demande et procédure**

Les candidats intéressés doivent soumettre leur proposition technique et financière ainsi que les autres documents justificatifs (si disponible) par e-mail à Mme Judith van Doorn ([doorn@ilo.org](mailto:doorn@ilo.org)) en citant comme sujet « Étude de faisabilité : Paquet intégré d'incitations et de services d'appui à la formalisation au Cap Vert » au plus tard le 18/04/2022. La proposition technique et financière ensemble ne doit pas dépasser 10 pages, sans compter les annexes.

### **5. Coordination**

La coordination et la supervision du travail du consultant/de la société sera effectuée par l'expert formalisation des entreprises du BIT à Genève.

### **6. Paiement**

Le montant sera payé en deux tranches. La première tranche (représentant 30% du montant total) sera payée le 15 mai 2022 à la livraison des livrables 1 et 2 à la satisfaction du BIT (voir la section « processus »). La deuxième tranche (représentant 70% du montant total) sera payée à la livraison de tous les résultats à la satisfaction du BIT avant le 30 juin 2022.

### **7. Compétences requises**

- Une bonne compréhension de l'économie informelle et des moyens efficaces de faciliter les transitions vers la formalité pour les entreprises et les travailleurs qu'elles emploient ;

- Bonne compréhension de la situation socio-économique au Cap Vert, du cadre institutionnel lié au développement et à la formalisation des petites entreprises et des acteurs concernés au sein du gouvernement, du secteur privé et du secteur à but non lucratif ;
- Compétences et expérience avérées dans le domaine du développement des petites entreprises et/ou de la formalisation ;
- Solides compétences analytiques, communicationnelles et interpersonnelles ;
- Capacité à identifier des partenariats potentiels avec des parties prenantes nationales et internationales dans le secteur public et privé.
- Une connaissance et une expérience avérées de la collaboration avec les agences nationales de formalisation (par exemple, les registres des entreprises, les bureaux des impôts, les institutions financières, les compagnies d'assurance) constituent un avantage.